#### Greffe du Tribunal de Commerce de Chartres

22 Boulevard Chasles CS 40229 28008 CHARTRES CEDEX

N° de gestion 2019B00582

### Extrait Khis

# EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES à jour au 27 juin 2019

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro

851 965 954 R.C.S. Chartres

Date d'immatriculation

27/06/2019

Dénomination ou raison sociale

CGM BIO ENERGY

Forme juridique

Société par actions simplifiée

Capital social

3 000,00 Euros

Adresse du siège

2 Rue De Chartres 28700 Umpeau

Activités principales

La production, la commercialisation de biogaz, d'électricité et de chaleur par

la méthanisation agricole

Durée de la personne morale

Jusqu'au 27/06/2118

Date de clôture de l'exercice social

31 décembre

Date de clôture du 1er exercice social

31/12/2020

## GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Président

Nom, prénoms

LEVACHER Guillaume

Date et lieu de naissance

Le 28/07/1968 à Voves (28)

Nationalité

Française

Domicile personnel

2 Rue De Chartres 28700 Umpeau

Directeur général

Nom, prénoms

THIROUIN Cédric

Date et lieu de naissance

Le 15/09/1971 à Chartres (28)

Nationalité

Française

Domicile personnel

4 Place de la Reconnaissance Senneville 28700 Francourville

Directeur général

Nom, prénoms

PETIT Marc

Date et lieu de naissance

Le 14/10/1970 à Chartres (28)

Nationalité

Française

Domicile personnel

Auzainville 28700 Francourville

### RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement

2 Rue De Chartres 28700 Umpeau

Activité(s) exercée(s)

La production, la commercialisation de biogaz, d'électricité et de chaleur par

la méthanisation agricole

Date de commencement d'activité

27/05/2019

Origine du fonds ou de l'activité

Création

Greffe du Tribunal de Commerce de Chartres 22 Boulevard Chasles CS 40229 28008 CHARTRES CEDEX

N° de gestion 2019B00582

Mode d'exploitation

Exploitation directe

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT